

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 18 (1880)  
**Heft:** 29

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185854>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

visage. Cela se fait toujours ainsi, quand le hasard fait pénétrer un homme dans le harem.

A un grand *Duune* où je fus invitée, des musiciens passèrent d'un salon à l'autre et toutes les femmes mirent aussitôt leur mouchoir ou un coin de leur antharé devant leur figure. Le père, le frère et le mari sont les seuls hommes auxquels une femme turque peut parler sans voile. Et cependant les yachemacks ou voiles qu'elles portent sont si clairs, que les hommes voient parfaitement leurs traits, dans les promenades, soit qu'elles marchent, voguent dans les caïques ou se promènent en voiture : on dirait que la coquetterie seule les leur fait conserver, car nulle mode ne peut donner une idée du charme que ce voile donne au visage.

A propos d'incendies, il faut compter parmi les causes fréquentes, les lampes au pétrole dont on fait usage partout ; les cigarettes, jetées sans prudence ; car — tous fument : femmes, enfants, servantes ; — et enfin les mangals, grands vases de cuivre qu'on emplit de charbons allumés, seul moyen de se chauffer l'hiver, et que l'on transporte partout, sans s'occuper des étincelles. La demeure turque (c'est-à-dire soixante sur cent), est bâtie en planches minces, clouées entre elles, pour les épaisseur et permettre de mettre également la couche de plâtre ; on fait un mortier de paille coupée et de terre ; puis on recouvre de petites lattes ; on ne construirait pas mieux un bûcher. Aussi dans ces conacs ne voit-on nul meuble de luxe, aucun tableau de prix ou objet d'art ; les diamants, l'argenterie se mettent dans un grand coffre de fer à l'abri de l'incendie. Que j'en ai vues brûler de maisons et de rues entières ! Il faut dix minutes pour qu'une demeure turque envahie par le feu, soit perdue ; aussi, quand on crie le feu ! on se sauve sans s'habiller, sans rien emporter ; et si le feu est au bout de la rue, on se sauve encore n'emportant que son trésor, car avant que les secours arrivent, la demeure sera envahie par les flammes.

On doit admirer chez les Turcs de grandes vertus qui, hélas ! se perdent un peu parmi nous : d'abord la calme raison, la piété et la charité, ainsi qu'un grand respect filial. Quoique les Turcs ne vivent pas très vieux, cela tient peut-être à ce qu'ils sont hommes trop vite et mariés trop tôt, la vieillesse est chez eux vénérée. Les femmes aussi ont beaucoup d'égards pour les personnes âgées. Elles gardent dans les harems un grand décret envers elles. Ainsi, dès qu'une jeune fille entre, si la hanoum sa mère est seule ou si elle a des visiteuses, même du plus haut rang, la jeune musulmane, sans regarder ni saluer personne, s'avance vers sa mère et baise avec respect le bas de sa robe, puis elle vient saluer les étrangères. La hiérarchie est très observée. Chaque dame passe, suivant son rang et son âge, et reçoit les hommages de ses parentes ou subalternes : c'est la seule consolation de la vieille femme. Elle a l'hommage vénéré de ses fils ; et celles qui n'ont pas d'enfants ont encore la joie de la raideur du rang et le bonheur de se voir consulter comme un oracle. C'est une consolation pour ces pauvres beautés dont le règne passe si vite.

Bonne MARIA DELCAMBRE.

Quelques jours après la révolution de février, M. de Lamartine reçut à l'Hôtel-de-Ville une députation des femmes de la Halle aux poissons, femmes aux allures farouches et généralement fort laides.

La bande avait envahi le cabinet de Lamartine. Il se présente à elles et les interroge.

« Citoyen, répond l'une d'elles, les femmes de la Halle ont tenu à t'envoyer une députation pour t'exprimer toute l'admiration que tu leur inspires. Nous sommes cinquante ici, et, au nom de toutes les autres, nous avons mission de t'embrasser.

« Elles n'étaient pas belles, disait plus tard Lamartine en se rappelant ce souvenir de sa vie politique. Se laisser embrasser, c'était dur. »

Alors le poète eut une de ces inspirations comme lui seul savait en avoir. Il s'avance vers elles et leur dit :

« Citoyennes, merci des sentiments que vous me témoignez. Mais, laissez-moi vous le dire, des patriotes telles que vous ne sont pas des femmes, ce sont des hommes. Entre hommes, on ne s'embrasse pas, on se tend la main. »

Et c'est ainsi que Lamartine évita cinquante accolades qui répugnaient à sa nature délicate.

Une bonne à tout faire se présente dans une maison pour entrer en service.

La bourgeoise :

— Avant tout, mon enfant, je désire savoir pourquoi vous avez été congédiée de votre dernière place ?

La bonne, d'un air piqué :

— Madame est bien curieuse.... Est-ce que je demande à madame pourquoi sa dernière bonne n'a pas pu rester chez elle ?...

On lit dans un journal du Valais :

« Un paysan vendit huit livres de beurre à un boulanger. Celui-ci ne se fiant pas complètement à la déclaration de son marchand, pesa ensuite l'objet qu'il venait d'acheter, et trouva qu'il manquait  $\frac{3}{4}$  de livre sur le poids indiqué. Aussitôt il dénonça aux tribunaux l'individu qui avait voulu le tromper. Le paysan, cité devant le magistrat pour rendre compte de sa conduite déloyale, répondit comme suit : « N'ayant pas de balance à la maison, j'ai pesé le beurre avec huit livres de pain que je venais d'acheter du même boulanger qui a acheté mon beurre. Je ne sais pas si le poids du boulanger était juste, mais ce que je puis affirmer en conscience, c'est que les deux plateaux se balançaient exactement. Si l'on ne veut ajouter foi à ma parole, j'apporterai les miches de pain, qui se trouvent encore intactes chez moi. »

#### Lo Bourisque à la Fordzo.

Ai-vo jamé vu ferrâ on tsévau ? Vo sédè que quand lè pî sont envouâ, que lè fai sont posâ et lè clliou sont pliantâ, ye faut bailli on coup dè linma su la botte po pas que le dépassâi lo boo dâo fai et po lè clliou qu'ont étâ rivâ. Po cein on met lo pî dâo tsévau su cein qu'on lâi dit lo *boc*, que l'est on espèce d'afférè qu'est fé avoué on bocon dè bou d'on pî et demi dè long, épais coumeint onna botollie d'on pot et qu'a dué piautès à n'on bet, qu'on derâi 'na bête que n'a min dè tsambès derrâi.

On dzo qu'on ferravè on bourisque à 'na fordze que sè trovâvè drâi dézo l'écoula, lè z'einfants qu'étiont saillâi, vouâtivont, et quand lo martsau mette lo pî dè l'âno su lo boc, po lemâ, ion dè clliâo bouébo, qu'avâi reçu dâi talotsès dâo régent,